



Un journaliste du Média convoqué par la police judiciaire

Le 3 septembre 2021, Le Média publie une enquête cosignée par trois journalistes, intitulée « L'ancien chef des services secrets tchadiens échappe à la justice française ». Ils y révèlent que Mahamat Ismaël Chaïbo, ancien patron de la police politique tchadienne et personnage-clé dans la disparition d'un opposant politique, n'a pas été entendu par la justice, malgré les demandes répétées d'une juge d'instruction qui souhaite l'interroger. Les journalistes du Média ont questionné M. Chaïbo, présent à Paris la semaine dernière, à ce propos.

Suite à une plainte déposée pour « menaces de commettre un crime ou un délit » - en l'espèce de supposées menaces de mort - déposée par Mahamat Ismaël Chaïbo, le journaliste Thomas Dietrich, auteur de l'enquête, est sommé de se présenter ce jeudi 9 septembre au commissariat de Puteaux.

Or nulle menace n'est proférée par Thomas Dietrich, qui mène son entretien (enregistré) avec rigueur et sérieux. M. Chaïbo, pour sa part, n'hésite pas à menacer le journaliste de poursuites judiciaires lors de l'échange.

Nous ne pouvons que nous étonner de la rapidité des manœuvres d'intimidation de la police française envers le journaliste, alors même que les autorités ont laissé par deux fois M. Chaïbo repartir au Tchad, malgré ses convocations.

Le SNJ-CGT dénonce une atteinte manifeste à la liberté d'informer et une tentative d'intimidation à l'égard d'un journaliste qui enquête sur des sujets précieux.

Thomas Dietrich est un journaliste expérimenté et rigoureux, qui enquête depuis plusieurs années sur les crimes de la Françafrique et l'impunité des crimes commis par les régimes autoritaires amis de la France. Cette volonté manifeste de faire pression sur un journaliste bien connu des services tchadiens et du pouvoir en place n'est pas tolérable. Le SNJ-CGT met tout en œuvre pour assurer la sécurité d'un journaliste dans le viseur du régime tchadien et de certains réseaux de la Françafrique, pour qu'il puisse poursuivre ses enquêtes. Il alerte les institutions européennes et internationales, via la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) et la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) de cette violation de la liberté de la presse.

Une délégation du SNJ-CGT sera présente, afin de soutenir Thomas Dietrich lors de son audition et défendre le journalisme d'investigation et la liberté d'informer.

Montreuil, le 8 septembre 2021.